

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2018

Début de séance à 18h00

Présents : ACHARD THOMAS - ARCHINARD STEPHANE - COLAO MARYVONNE - HOTTE JEAN - LEBAILLIF DANIELE - MONGE NADINE.

Absents : ACHARD JOEL.

Secrétaire de séance : Nadine MONGE

Approbation du dernier compte rendu (jeudi 21 novembre 2018)

Vote : 6 voix pour.

Délibération n° 1 : DM n° 5 - Budget eau.

Il convient de donner accord pour le vote de crédits supplémentaires selon les écritures suivantes :

Dépenses d'investissement: Chapitre 23, article 2313 : - 1 600€

Dépenses de fonctionnement : Chapitre 011, article 61528 : + 1 600,00€

Dépenses de fonctionnement : Chapitre 023, article 023 : - 1 600,00€

Recettes d'investissement : Chapitre 021, article 021 : - 1 600,00€

Il ya un manque de crédit budgétaire au compte 011.

Nous devons diminuer de 1600 € le versement fait du compte de fonctionnement à la section investissement.

Vote: 6 voix pour

Nous mettrons à l'ordre du jour du prochain conseil municipal la réactualisation d'une délibération faite dans les années 60 sur l'entretien du canal des Clots.

INFORMATIONS :

Chantier Église temple :

Tout est fini, les dernières factures vont être réglées.

Nous avons fait la demande pour récupérer l'argent, placé à la fondation du patrimoine, cela devrait se faire assez rapidement. Pour clôturer le dossier les formalités sont un peu plus compliquées et il faut que toutes les factures soient soldées, nous verrons cela en début d'année.

Mr Amette doit venir jeudi avec Jouve et Malfatto afin de voir ce que nous appelons" pas fini" les décoratrice nous disent ne pas pouvoir inventer ce qu'elles n'ont pas trouvé du coup cela donne un air d'inachevé et nous voulons leur demander un courrier qui nous explique cela.

Le Crédit Agricole (dont nous n'avons pas de nouvelles) risque de nous demander des comptes puisque le mécénat portait sur les décors peints et les statuettes.

Le chauffage du temple est installé.

Réfection des chemins :

Toujours dans l'attente de la visite de l'entreprise Liotard pour un devis concernant le chemin de Chanteluze.

Doléances:

Les doléances recueillies en mairie ont été envoyées à l'association des maire ruraux.

A l'échelon national, cette formule d'expression a été appréciée de l'ensemble de la population.

La CCD propose une formation en électricité aux agents communaux, le conseil est d'accord de le proposer à l'employé communal.

Cette formation est gratuite pour la commune puisque déjà payée par les cotisations CNFPT.

Questions diverses :

Rappel:

Galette des rois :

A l'occasion de la nouvelle année, le Conseil Municipal invite les habitants à se réunir dans la salle communale, le 18 janvier 201 à 19 H afin d'échanger leurs vœux, autour d'un apéritif dinatoire.

La mairie fournit les boissons et les galettes. Le CM propose aux convives d'amener le salé. Merci d'avance.

Les chats dans le village:

Il y a dans le village un certain nombre de chats errants qui cherchent à manger mais aussi un endroit plus agréable que la rue. Merci à tous d'être vigilant et responsable et de faire stériliser vos animaux afin de ne pas aggraver la situation.

Marche de Noël:

La commune et l'association Eglise-Temple tient à remercier toutes les personnes bénévoles qui ont oeuvré pour que cet événement soit une réussite.

Nouveaux horaires pour les permanences de Mairie :

A partir du 29 octobre 2018 :

Mardi 9h à 12h et 13h à 16h30

Vendredi 9h à 11 h

FIN DE SEANCE 19H30